

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VILLERS-BOCAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne-Sophie DOMONT, Maire.

Etaient présents :

Mme Brigitte OGEZ
M. Didier TARGIT
Mme Aline OSTROWSKI
M. Denis HERMANT
M. Florent BORDET
M. François LEFEBVRE
M. Marc ALBERGE
M. Joël L'HERMITE
Mme Valérie DESFORGES
Mme Mélina LEGAGNEUR
M. Gérald ANSART
Mme Nathalie DELOUBRIERE
Mme Astrid DEBUYSSCHER

et Mme NIVELLE-BATAILLE Valérie (secrétaire générale)

Etaient absents excusés :

Mme Ambre FOULON

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du CM du 1^{er} septembre dernier
3. Election d'un adjoint
4. Demande de subvention au titre du soutien aux équipements sportifs
5. Tarif désinfection covid Salle des Fêtes et MDA
6. Informations : changements horaires d'ouverture de la Poste ; délégations élus ; projet vidéo protection
7. Questions diverses

Madame le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- avantage en nature pour les salariés
- facturation des cantines aux communes extérieures
- reprise de la délibération pour la vente de bois

1) L'assemblée désigne Mme Mélina LEGAGNEUR pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2) l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2021 est reportée au prochain Conseil : demande de Madame Nathalie Deloubrière de rajouter aux questions diverses, le sujet du projet éolien évoqué lors de cette séance.

3) Election d'un adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Vu la demande de démission de Monsieur Denis HERMANT de ses fonctions de quatrième adjoint, envoyée à Madame la Préfète en date du 24 septembre 2021,

Vu la réponse favorable de Madame la Préfète en date du 30 septembre 2021,

Considérant qu'il y a lieu l'élire un nouvel adjoint,

Le conseil municipal décide de procéder au vote de l'adjoint qui prendra le même rang que Monsieur Denis HERMANT, qui conserve quant à lui son mandat de conseiller municipal.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 7

A obtenu : Florent BORDET : 11 voix (onze)

Florent BORDET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint au maire.

4) Demande de subvention au titre du soutien aux équipements sportifs

Madame le Maire propose de demander une subvention au Département au titre du soutien aux équipements sportifs pour changer portes et une fenêtre dans les vestiaires de foot.

Le montant du devis est de 17 000 € TTC.

Il faut voir aussi si l'on peut rajouter les radiateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que cette demande de subvention soit effectuée.

5) Tarif de désinfection Covid lors de la location de salles

Madame le Maire propose de fixer un tarif de désinfection Covid lors de la location de la salle des fêtes et les salles de la Maison des Associations, car les employés communaux sont obligés de désinfecter la salle après chaque location.

Le montant proposé est de 40 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce montant.

6) Avantage en nature

Madame le Maire informe que certains employés mangent à la restauration scolaire, le midi, et donc que cet avantage doit être intégré dans leur fiche de salaire. Le montant d'un repas pour les enfants de la commune étant de 3.50 €, elle propose de retenir ce même montant par repas pris, comme avantage en nature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce montant.

7) Facturation de la cantine pour les communes extérieures

Madame le Maire informe que les familles des enfants mangeant à la cantine et qui viennent des communes extérieures, attachées à l'école de Villers-Bocage, soit :

Rubempré, Pierregot, Mirvaux Montonvillers, La Vicogne et Havernas

paient actuellement 5 € le repas. Elle propose de permettre aux communes, si elles le souhaitent et en délibèrent, de prendre en charge la différence de prix, correspondant aux prix facturés aux familles extérieures et celles de Villers-Bocage. Ainsi, ces familles bénéficieront du tarif « commune » en vigueur, soit actuellement 3.50€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

8) Vente de bois

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait déjà délibéré sur le montant de la vente d'un stère de bois. Elle souhaite que soit précisé que le montant de 40 € le stère s'applique quelque soit la longueur et l'essence du bois vendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Informations diverses :

Madame le Maire informe que la Poste désire modifier les horaires et le temps d'ouverture des bureaux de Villers-Bocage. Comme suit : de 14h00 à 17h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi. Tous les Conseillers sont contre ce changement. Nous leur ferons la réponse dès que l'on va recevoir le courrier.

Monsieur Didier Targit, 2^{ème} adjoint en charge des espaces publics explique le projet de vidéoprotection sur l'ensemble de la commune. Il faudrait installer 9 détecteurs de plaque d'immatriculation, disposés aux « entrée-sortie » de village et 5 caméras 360 degrés, aux endroits stratégiques pour un balayage maximal. Il donne toutes les informations pour comprendre l'intérêt de ce dispositif et le nom de certaines communes déjà équipées.

Clôture de la séance à 22h05.